

ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique bancaire Question écrite n° 56139

Texte de la question

M. André Thien Ah Koon souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le désengagement des banques françaises en faveur des pays pauvres. Selon les statistiques établies par la Banque des règlements internationaux (BRI), il s'avère que la part de marché mondiale des établissements financiers français dans les crédits accordés aux pays en développement est passée de 11 % au premier et second semestre 1999 à 10,6 % au premier trimestre 2000 et à 9,9 % au deuxième trimestre 2000. Considérant la situation financière catastrophique (en raison notamment de l'importance de leur dette) des pays du tiers monde, ce désengagement des banques françaises (ainsi que de la majorité des banques européennes) pourrait avoir des conséquences désastreuses pour l'économie de ces pays. En conséquence, il le remercie de bien vouloir lui indiquer les raisons qui ont poussé les établissements financiers français à se désengager en faveur des pays pauvres et si des mesures sont prévues afin d'aider la croissance économique de ces pays en voie de développement.

Données clés

Auteur: M. André Thien Ah Koon

Circonscription: Réunion (3e circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 56139

Rubrique: Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : économie Ministère attributaire : économie

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 1er janvier 2001, page 17